

# Réunion du Conseil Municipal

## du 27 juin 2019

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 27 juin 2019 à 20 heures 00 sous la Présidence de Madame Cécile CREUZON, Maire.

### **ORDRE DU JOUR :**

- 1) Cimetière
- 2) Futur lotissement
- 3) Bassins place Aubergier
- 4) Communauté de Communes
- 5) Eclairage nocturne du bourg
- 6) Projets éclairage stade et abbatale
- 7) City stade
- 8) Pylône Orange
- 9) Demandes diverses
- 10) Vente parcelles de terrain
- 11) Informations
- 12) Questions diverses

Présents : MM. René BAILLOT, Didier GIRAUD, Olivier NORE, Serge SAINTIGNY, Claude TOURAND, Mmes Christine BOUSSAGEON, Sandra CHARRIERE, Cécile CREUZON, Catherine DHUME, Maria DUSSAT, Marie-Thérèse PIERRON, Isabelle ROUSSILLAT, Marie-Chantal SIMONNET.

Absent excusé : M. Yves DANCHAUD qui a donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse PIERRON.

Absent : M. Claude STEINER

Secrétaire de séance : Mme Maria DUSSAT.

Le compte rendu du 3 avril 2019 est adopté à l'unanimité.

#### **1) Cimetière :**

Suite à la procédure de récupération des sépultures abandonnées, la liste des concessions considérées comme abandonnées a été envoyée à la Préfecture. N'ayant pas eu de réponse dans les deux mois suivants, cette liste est réputée validée.

Des devis seront demandés à des entreprises funéraires pour effectuer la récupération des ossements qui seront déposés dans un ossuaire communal. Cette opération permettra ensuite de proposer de nouvelles sépultures aux familles.

Il est nécessaire d'établir un règlement intérieur.

Une réunion de la commission est programmée mardi 9 juillet 2019 à 18H00.

#### **2) Futur lotissement :**

Un relevé topographique est nécessaire : deux géomètres ont répondu DELRIEU 1 158,00 € TTC et B.E.T.F. 1 368,00 € T.T.C. L'entreprise DELRIEU est retenue.

Le nom « lotissement du Moulin Ferrard » est approuvé à l'unanimité.

#### **3) Bassins place Aubergier :**

A la demande de Madame le Maire qui souhaite que les bassins soient remis en fonctionnement rapidement, il est décidé de réunir la commission le mardi 9 juillet 2019 à 17H00.

EUROVIA doit réparer gracieusement le liner déchiré par l'entreprise chargée de retirer la terre. En attendant, rien n'empêche la mise en eau des deux bassins supérieurs dont le fonctionnement est indépendant du bassin planté.

#### **4) Communauté de Communes :**

Le Conseil Municipal doit prendre deux délibérations :

- Repousser le transfert de la compétence « eau potable » de 2020 à 2026 : approuvé à l'unanimité
- Tout le personnel communal travaillant pour l'école sera transféré à la Communauté de

Communes à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019 (Mmes RIVALLIER, KRYGIER, DEBRUYNE).

Les petits travaux relatifs aux écoles seront effectués par les employés communaux, facturés à la Communauté de Communes puis remboursés par trimestre.

#### **5) Eclairage nocturne du bourg :**

Madame le Maire propose de couper l'éclairage public dans la nuit en vue de faire des économies et dans le cadre du développement durable.

Après discussion, il est décidé d'éteindre à partir de 1H00. Les lumières seront allumées à 6H00 en hiver.

#### **6) Projets éclairage stade et abbatale :**

➤ Stade : devis du S.D.E.C = 124 344,89 € TTC, subventions = 51 651,97 € (dont 15 000,00 € de la F.F.F.), reste à la charge de la commune 72 376,12 €. Madame le Maire prendra contact avec le responsable du SDEC pour étudier d'autres possibilités afin de réduire l'estimation du marché.

➤ Mise en valeur nocturne de Abbatale : la D.R.A.C. indique que des fouilles rue Saint Martial et le long des absidioles sont obligatoires. Madame le Maire verra avec le SDEC pour repenser le projet.

#### **7) City stade :**

Dimension de la structure : 22 m X 12 m soit 264 m<sup>2</sup>

Dimension de la plateforme : 24 m X 14 m soit 336 m<sup>2</sup>

Le projet est finalisé, il sera créé sur le boulodrome. Le plan de financement est le suivant : montant total 60 508,57 € TTC, subventions = 40 254,28 €, FCTVA = 9 925,83 €, part communale = 10 328,46 €.

#### **8) Pylône « Orange » :**

L'enquête technique préliminaire se poursuit pour l'installation (enfin !) d'un pylône Orange qui permettra d'améliorer (enfin !) la couverture des réseaux des portables.

Deux sites sont pressentis : le boulodrome ou les Combes. L'étude déterminera le site retenu en fonction de la meilleure couverture obtenue.

#### **9) Demandes diverses :**

➤ Carrosserie DHUME : l'entreprise souhaite acheter les parcelles de terrain cadastrées section A n<sup>os</sup> 275, 276, 277, 278 et 297 pour 1 € le m<sup>2</sup>. Madame le Maire va rencontrer M. Frédéric DHUME.

➤ Tableau « le portement de croix » : dans le cadre d'une exposition sur Léonard de Vinci et la Renaissance, la ville de Saint Amand Montrond et le Musée Saint Vic souhaitent emprunter le tableau « le portement de croix ». Madame le Maire demandera l'avis de la DRAC. Accord à l'unanimité.

➤ Demande de subvention : M. Valentin TOURNET demande une subvention de 500 € pour un concert à l'abbatale le mercredi 7 août 2019. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la somme de 200,00 € et 15 places gratuites.

➤ Indemnités du Percepteur : 328,79 € votés à l'unanimité. Mme CAMPOS est mutée à la perception de Boussac le 1<sup>er</sup> septembre 2019. L'ensemble du conseil regrette son départ.

➤ Amendes de police : 475,00 € pour 2017.

#### **10) Vente parcelles de terrain :**

Madame le Maire quitte le Conseil Municipal.

Monsieur T. MOREAU et madame C. CREUZON souhaitent acquérir des parcelles en taillis respectivement section D n° 154 (8875 m<sup>2</sup>) et section D n°49 (8158 m<sup>2</sup>). La Chambre d'Agriculture consultée, estime le prix à l'hectare de 800 à 2000 €. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

➤ De vendre ces deux parcelles (9 oui, 2 non et 2 abstentions).

➤ Pour un prix de 1 400,00 € l'hectare, soit 1 242,50 € pour M. MOREAU et 1 142,15 € pour Mme CREUZON.

Les frais afférents à cette vente seront à la charge des demandeurs.

Madame le Maire revient dans la salle.

#### **11) Informations :**

➤ Transports scolaires école primaire : la compétence revient maintenant au Conseil Régional qui a envoyé un courrier confus demandant à la Mairie une participation aux frais. Madame le Maire se renseignera.

➤ Risque inondation : à l'initiative des services de la Préfecture, des manœuvres sont programmées le 26 septembre 2019. Il faudra actualiser le plan communal de sauvegarde.

➤ CREUSALIS : une réunion a été effectuée concernant les réseaux en prévision de la construction des cinq maisons Faubourg de Limoges.

➤ Utilisation du concassage issu de la démolition du Chat Cros : le remblaiement des chemins communaux sélectionnés est terminé. Madame le Maire remercie M. Claude TOURAND pour l'organisation de cette opération en partenariat avec les agriculteurs. Le coût global s'élève à 2 409,91 € sans compter le temps passé par les employés communaux.

➤ Audit installation campanaire : l'entreprise BODET a présenté son audit sur les cloches de l'église à Madame le Maire et propose de le présenter au Conseil Municipal. Il pourrait le faire lors de la journée du patrimoine.

## **12) Questions diverses :**

➤ Nouveau chef de brigade de gendarmerie : Madame le Maire propose une réception pour accueillir le nouveau chef de brigade de gendarmerie. Acceptée à l'unanimité.

➤ Personnel : Madame Estelle BOUTTE a demandé la prolongation de son détachement. Madame le Maire demande la création d'un poste supplémentaire pour stagiériser madame Amandine GOUMY et précise que le poste de madame Estelle BOUTTE sera supprimé dès la fin de son détachement. Acceptée à l'unanimité. Dans le cadre de leur déroulement de carrière Madame le Maire propose l'ouverture d'un poste d'attaché pour madame Sylvie ROUGERON et un poste d'agent de maîtrise pour monsieur Gérard BOURDUT. Acceptée à l'unanimité.

➤ L'école maternelle invite les élus à la projection du film réalisé lors de leur voyage à Fouras lundi 1<sup>er</sup> juillet à 19h00.

➤ CAP Chambon invite les élus au vernissage de leur exposition lundi 1<sup>er</sup> juillet à 19H00.

➤ Place Massy : une galerie d'art-antiquités, un salon de tatouage et un bouquiniste se sont installés derrière l'Abbatiale.

➤ Fête patronale ce week-end : Madame le Maire demande des volontaires pour le feu d'artifice.

➤ Madame le Maire informe les élus de la nouvelle heure de levée du courrier, soit 12H00 à compter du 25 juin 2019. Les élus proposent de récolter une pétition de contestation qui sera à disposition du public chez les commerçants de Chambon. Elle sera donnée en main propre au responsable du courrier à la poste d'Evaux les Bains.

➤ Les montants des subventions accordées aux associations figurent dans le compte-rendu du conseil concerné.

➤ Info : achat d'un véhicule en remplacement du Partner mis hors service pour un montant de 4 450,00 €, pose de projecteurs sous le porche de l'église, pose d'une borne électrique pour les manifestations place des Platanes. La connexion Wifi au camping pour un montant de 293,80 € TTC puis 14,90 € par mois est en cours.

La séance est levée à 23H00.

Le Maire,

La secrétaire de séance,

Cécile CREUZON

Maria DUSSAT